



DOCUMENTS A FOURNIR POUR L'INSCRIPTION DES ELEVES
Année scolaire 2016/ 2017

Madame, Monsieur,

Votre enfant.....est affecté(e)
dans notre établissement en classe de.....pour l'année 2016-2017.
L'inscription aura lieu selon le calendrier ci-joint.

- **LES PIECES JOINTES DEVRONT ETRE OBLIGATOIREMENT COMPLETEES**
- **TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA SYSTEMATIQUEMENT REFUSE**
- **EN CAS DE NON-INSCRIPTION, VOTRE PLACE SERA DECLAREE VACANTE**

POUR LA VIE SCOLAIRE

- Radiation de l'établissement d'origine pour les élèves s'inscrivant pour la première fois au Lycée Patu De Rosemont + Notification d'affectation du rectorat
- *Attestation de réussite à l'examen du BEP pour les élèves entrant en BAC PRO ou en mention complémentaire (relevé de notes)*
- Assurance scolaire 2016-2017 obligatoire, **sans assurance l'inscription ne pourra se faire.** (Une société d'assurance sera sur place lors de l'inscription, si intéressé, prévoir la somme de 10 euros)
- 4 photos d'identité (avec au dos de la photo le nom, prénoms et classe l'élève)
- Photocopies des pages écrites de Livret de Famille (Parents et de tous les enfants)
- Photocopies de la facture d'eau, d'électricité ou de téléphone (2)
- Photocopie de la facture ou contrat de téléphone portable
- Photocopie du justificatif de l'autorité parentale si l'enfant est placé
- La fiche « Dossier infirmier » remplie et signée
- Photocopie attestation sécurité sociale ou CMU
- Photocopie carnet de santé (pages vaccins)

POUR LE SERVICE INTENDANCE

- **L'original d'un RIB** pour tous les élèves (indiquer nom, prénoms, et classe de l'enfant au dos)
- **Pour l'inscription à la demi-pension ou à l'internat** (Document à compléter sur place)
- Photocopie du justificatif de l'autorité parentale si l'enfant est placé

MAISONS DES LYCEENS

- Adhésion à la Maison Des Lycéens (facultatif) 5 euros

POUR L'ASSOCIATION SPORTIVE (UNSS) (facultatif)

- Autorisation parentale (ci-jointe) et certificat médical d'aptitude à la pratique du sport
- 2 photos et 10 euros

INTERNAT

Un dossier sera remis aux élèves qui désirent être interne, mais l'inscription se fera au Lycée Amiral Bouvet. **L'élève devra obligatoirement avoir un correspondant à St Benoît.**

AUCUNE PHOTOCOPIE NE SERA DELIVREE DANS L'ETABLISSEMENT